

Recherches sociographiques



Andrée LAJOIE, *Les structures administratives régionales, Déconcentration et décentralisation au Québec*

Louise Quesnel-Ouellet

Volume 11, numéro 1-2, 1970

La Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055493ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055493ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Quesnel-Ouellet, L. (1970). Compte rendu de [Andrée LAJOIE, *Les structures administratives régionales, Déconcentration et décentralisation au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 11(1-2), 192–193. <https://doi.org/10.7202/055493ar>

L'ensemble de l'ouvrage, bien qu'assez disparate, est d'une assez bonne tenue littéraire quoique certaines expressions fautives, certaines faiblesses de la langue soient à relever ici et là. Étant donné la relative pauvreté de nos recherches historiques en relations du travail, nous serions mal venus de ne pas considérer ce Cahier comme une contribution utile à la littérature sociale en un tel domaine.

Jean-Réal CARDIN

*Commission de la réforme,
Université Laval.*

Andrée LAJOIE, *Les structures administratives régionales, Déconcentration et décentralisation au Québec*, Les presses de l'université de Montréal, Montréal, 1968, 332 pages.

Cette étude de droit administratif est la première publication à la fois scientifique, empirique et engagée qui ait pour objet le milieu administratif québécois actuel. L'auteur se propose d'évaluer l'efficacité administrative des structures régionales et les possibilités de planification qu'elles offrent en privilégiant deux concepts: la déconcentration et la décentralisation. Ces deux concepts sont rendus opératoires grâce à une définition claire et brève qui fait le point sur l'ambiguïté qui les entoure généralement.

Le volume comprend deux grandes parties, où sont exposées tour à tour les structures déconcentrées des ministères, au niveau des gouvernements fédéral et surtout provincial, et les structures décentralisées telles qu'elles se manifestent dans l'organisation du système municipal au Québec.

Le première partie tire son intérêt, à notre avis, de la répartition choisie: l'auteur donne d'abord une description des structures existantes, pour ensuite analyser de façon fort pertinente les éléments de déconcentration et de décentralisation qui s'y trouvent. Ces pages gravitent autour du concept de relation administrative, ce qui constitue une approche nouvelle et stimulante aux problèmes de structures dans une organisation. L'administration ne peut être qualifiée de véritablement régionale dans ses structures que si la relation administrative qu'elle entretient satisfait à certaines normes. Ici il aurait été souhaitable, selon nous, que la notion de « relations administratives » fût élaborée plus rigoureusement et plus systématiquement, alors que les éléments qui la composent et qui en déterminent la nature ne sont en fait que mentionnés au passage. Toutefois il faut se rappeler que le volume s'inscrit dans la littérature juridique, et que le reproche que nous lui faisons est peut-être de n'avoir pas ouvert encore assez grandes les portes du behaviorisme.

Les structures municipales, étudiées en deuxième partie, sont le résultat d'une véritable décentralisation, dont les principales caractéristiques sont: l'élection de représentants par la population du territoire concerné, la délégation du pouvoir de réglementation et une certaine mesure d'autofinancement (p. 292). À partir de cette définition, A. Lajoie se propose d'évaluer le « dynamisme municipal » au Québec, afin de voir les tendances vers la décentralisation et l'efficacité des structures municipales comme instrument d'administration régionale. Alors que les structures déconcentrées de l'administration provinciale avaient déjà été étudiées, même si ce n'était pas de façon aussi rigoureuse et globale, les affaires municipales, elles, demeuraient encore presque entièrement intouchées. En ce sens, le volume d'A. Lajoie devrait réjouir tous ceux que ce domaine intéresse. Et de plus il fournit les données de base sur lesquelles une étude des affaires locales doit s'appuyer, c'est-à-dire les règles formelles du jeu manifestées par les lois qui déterminent les compétences du niveau local du gouvernement et par les règlements qui conditionnent et stimulent l'activité locale.

L'étude de l'utilisation que les quatre catégories de municipalités (cités, villes, « Drapeau » et autres) font de leurs pouvoirs de réglementation s'appuie sur les informations compilées à l'aide d'un questionnaire envoyé à toutes les municipalités. Les données portent

sur le genre de règlements que chaque municipalité a adoptés, à l'intérieur de neuf sujets de réglementation préalablement déterminés par l'auteur. Selon les résultats obtenus, près de cinquante pour cent des municipalités n'ont adopté aucun règlement dans l'un ou l'autre sujet. Ceci suscite certaines questions, dont la première demeure sans réponse: que font les quelque sept cents municipalités qui n'ont adopté aucun règlement touchant les neuf sujets qui leur étaient présentés? Quel est l'objet de leur activité? L'instrument de mesure du dynamisme intra- et intermunicipal peut-il dans de telles conditions être jugé vraiment pertinent? Les critères qui ont prévalu dans le choix des neuf catégories de réglementation ou ne sont pas assez rigoureux ou ne sont pas exposés de façon à satisfaire le lecteur. Toutefois les résultats obtenus en ce qui concerne les catégories de sujets de réglementation retenues sont révélateurs pour élaborer une politique de régionalisation de certaines fonctions ou évaluer l'utilisation que les municipalités font des pouvoirs qui leur sont délégués. Les corrélations établies pour tenter d'expliquer les phénomènes observés sont intéressantes, notamment en ce qui concerne le caractère distinctif du dynamisme intramunicipal et intermunicipal. Permettons-nous de suggérer qu'il aurait été bon d'utiliser certaines autres variables indépendantes, dont l'existence du système de gérance municipale, la proportion de la main-d'œuvre locale employée à l'extérieur de la municipalité, un indice de compétence des administrateurs municipaux, etc. . . .

Les remarques précédentes ne se veulent pas négatives, mais indiquent seulement qu'il y a encore beaucoup à faire dans le domaine des affaires municipales. Il est un point toutefois qui s'explique difficilement quand il s'agit d'un volume de la qualité de celui que nous présente A. Lajoie. Plusieurs tableaux contiennent en effet des erreurs de calcul qui, en plus d'être décevantes en elles-mêmes, viennent fausser le profil de la répartition des municipalités selon certaines catégories. Au tableau 9 par exemple (p. 257), il y a soixante-treize villes sur un total de cent soixante-deux, soit 45.1% et non 37.2%, qui n'ont adopté aucun règlement indiquant une collaboration intermunicipale. Ceci accentue la tendance à l'autosuffisance des villes par comparaison à celle des cités, alors que, selon le texte, « les cités et villes comptent la même proportion de municipalités inactives » (dans les secteurs de collaboration intermunicipale).

Malgré cette faiblesse technique, qui atténue considérablement la valeur du cadre et de l'ensemble, ce volume constitue une pièce d'un intérêt véritable pour tous ceux qui se préoccupent des problèmes d'efficacité et de planification dans le Québec actuel.

Louise QUESNEL-OUELLET

*Département de science politique,
Université Laval.*

Guy FRÉGAULT, *Pierre Le Moyne d'Iberville*, Montréal, Fides, 1968, 300 p.

En 1944, Guy Frégault, jeune historien de 26 ans, publiait sous le titre *Iberville le Conquérant* une biographie de Pierre Le Moyne d'Iberville. C'est ce volume depuis longtemps épuisé que la maison Fides présente aujourd'hui au public. Exceptions faites du nouveau titre, *Pierre Le Moyne d'Iberville* tout court, et de la bibliographie, mise à jour par l'addition de quelques ouvrages récents, cette nouvelle édition semble identique à celle de 1944.

Pour Frégault, Iberville fut d'abord un créateur d'empire qui portait en lui une image forte et grande de l'Amérique française. C'est en tenant compte de cette farouche volonté d'expansion, croit l'auteur, que les nombreux exploits militaires du « héros » et la fondation de la Louisiane assument leur pleine signification. D'une part, Iberville cherche à affaiblir les établissements anglais soit en détruisant leurs principaux points d'appui soit en leur